

ORCOM
Société Anonyme au capital de 10 000 000 euros
Siège social : 2, avenue de Paris 45000 ORLEANS
RCS ORLÉANS 314 910 225

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 JUN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 14 407 673,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 407 673,09 euros
À titre de dividendes aux actionnaires Soit 176,00 euros par action	7 521 008,00 euros

Le solde	6 886 665,09 euros

à porter en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 34 235 233,22 euros.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 625 856,00 euros ;
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 6 895 152,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 6 000 334,39 euros, soit 143,23 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 389 012,68 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5 611 321,71 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2022 : 6 000 334,39 euros, soit 140,41 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 499 314,09 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5 501 020,30 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 7 008 212,00 euros, soit 164,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 583 184,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 6 425 028,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration

SA ORCOM

2 AVENUE DE PARIS

45056 ORLEANS CEDEX 1

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024



Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	870 547,92	800 097,99	70 449,93	179 076,41
	Fonds commercial (1)	91 731,73		91 731,73	91 731,73
	Autres immobilisations incorporelles				23 800,00
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	153 200,00		153 200,00	153 200,00
	Constructions	1 407 543,95	450 847,42	956 696,53	1 031 385,32
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 585 394,90	1 181 073,76	404 321,14	318 220,31
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	88 517 664,74	917 062,25	87 600 602,49	85 619 925,68	
Créances rattachées à des participations	17 555 570,38		17 555 570,38	16 611 764,02	
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	272 950,92	
Prêts	14 422,75		14 422,75	13 033,39	
Autres immobilisations financières	1 017 910,00		1 017 910,00	1 218 534,00	
	TOTAL (II)	111 214 001,37	3 349 081,42	107 864 919,95	105 533 621,78
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	40 000,00		40 000,00	38 275,56
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	625 363,49		625 363,49	937 305,56
	Autres créances	2 172 857,69		2 172 857,69	2 103 096,99
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	14 214 273,70		14 214 273,70	16 103 977,97	
DISPONIBILITES	10 357 048,42		10 357 048,42	5 507 106,65	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	441 891,69		441 891,69	418 149,28
	TOTAL (III)	27 851 434,99		27 851 434,99	25 107 912,01
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)				189 134,47	
	TOTAL ACTIF (I à VI)	139 065 436,36	3 349 081,42	135 716 354,94	130 830 668,26

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

329 057,26

(3) dont créances à plus d'un an

PRESENTATION

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000 000,00	10 000 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000 000,00	981 597,61
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	27 348 568,13	24 990 049,41
	Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	14 407 673,09	9 385 133,11	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	923 726,53	893 823,02	
	Total des capitaux propres	53 679 967,75	46 250 603,15
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		189 134,47
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		189 134,47
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	39 211 852,68	38 487 211,32
	Emprunts et dettes financières divers (3)	40 993 206,06	42 255 322,05
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 726 477,57	2 360 917,42
	Dettes fiscales et sociales	104 850,88	279 212,51
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 004 849,94	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	82 036 387,19	84 387 513,24
	Ecarts de conversion passif		3 417,40
	TOTAL PASSIF	135 716 354,94	130 830 668,26
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	14 407 673,09	9 385 133,11
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	50 466 314,71	53 560 375,19
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	33 343,63	191 985,06
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	8 912 652,75	894 000,00	9 806 652,75	8 409 470,51
	Montant net du chiffre d'affaires	8 912 652,75	894 000,00	9 806 652,75	8 409 470,51
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			4 475,75	2 814,36
	Autres produits			28 562,46	275,66
	Total des produits d'exploitation (1)			9 839 690,96	8 412 560,53
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			7 579 380,21	6 307 115,35
	Impôts, taxes et versements assimilés			30 302,98	43 117,80
	Salaires et traitements			454 267,38	405 185,76
	Charges sociales du personnel			216 205,39	574 888,04
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			337 246,33	558 674,14
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			713,29	1,63	
Total des charges d'exploitation (2)			8 618 115,58	7 888 982,72	
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 221 575,38	523 577,81

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 221 575,38	523 577,81
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	14 791 848,29	10 459 050,57
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	253 993,55	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	441 816,59	1 825 583,30
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	189 134,47	256 018,77
	Différences positives de change	28 816,51	45 135,90
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		15 705 609,41	12 585 788,54
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	916 300,00	189 134,47
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 924 685,91	2 964 184,88
	Différences négatives de change	132 389,32	191 961,37
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 973 375,23	3 345 280,72
RESULTAT FINANCIER		12 732 234,18	9 240 507,82
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		13 953 809,56	9 764 085,63
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	15 228,92	146 412,93
	Sur opérations en capital	1 687 732,61	200 910,02
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 702 961,53	347 322,95
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	25 069,63	639 351,24
	Sur opérations en capital	1 281 901,29	54 103,53
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	45 536,08	46 075,70
Total des charges exceptionnelles		1 352 507,00	739 530,47
RESULTAT EXCEPTIONNEL		350 454,53	(392 207,52)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		(103 409,00)	(13 255,00)
TOTAL DES PRODUITS		27 248 261,90	21 345 672,02
TOTAL DES CHARGES		12 840 588,81	11 960 538,91
RESULTAT DE L'EXERCICE		14 407 673,09	9 385 133,11
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

PRESENTATION

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **135 716 355** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **27 248 262** euros et un total **charges** de **12 840 589** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **14 407 673** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

ORCOM SA est membre d'une Société Civile de Moyens qui est constituée d'un groupe de cabinets d'expertise comptable. Les moyens mis en oeuvre sont répartis entre eux proportionnellement aux temps passés par les collaborateurs sur les dossiers respectifs de chaque membre.

A ce titre, la quote part des frais supportés par ORCOM SA est inscrite au compte de charges externes.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2022, la société ORCOM SA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe ORCOM SA. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026. Cette option sera reconduite tacitement.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé dans les charges dans chaque société du groupe comme si elle était imposée individuellement.

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2024
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

PRESENTATION

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Cf. état Engagements financiers - Autres engagements		790 225,74	24 600,00
		790 225,74	24 600,00
Total des engagements financiers (1)		790 225,74	24 600,00
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 091 410,99				129 131,34	962 279,65
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 091 410,99				129 131,34	962 279,65
CORPORELLES						
Terrains	153 200,00					153 200,00
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	1 407 543,95					1 407 543,95
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	641 497,68				39 237,36	602 260,32
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	723 208,68		259 925,90			983 134,58
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 925 450,31		259 925,90		39 237,36	3 146 138,85
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	102 232 451,95		11 388 543,47		7 547 760,30	106 073 235,12
Autres titres immobilisés	272 950,92				272 935,92	15,00
Prêts et autres immobilisations financières	1 231 567,39		13 173,50		212 408,14	1 032 332,75
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	103 736 970,26		11 401 716,97		8 033 104,36	107 105 582,87
TOTAL	107 753 831,56		11 661 642,87		8 201 473,06	111 214 001,37

PRESENTATION

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	796 802,85	108 626,48	105 331,34
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	796 802,85	108 626,48	105 331,34
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	376 158,63	74 688,79	
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	556 293,78	36 957,66	34 975,92
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	490 192,27	132 605,97	
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 422 644,68	244 252,42	34 975,92	1 631 921,18
TOTAL	2 219 447,53	352 878,90	140 307,26	2 432 019,17

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	29 903,51						29 903,51
TOTAL	29 903,51						29 903,51
TOTAL GENERAL NON VENTILE			29 903,51				29 903,51

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	893 823,02	29 903,51		923 726,53
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	893 823,02	29 903,51		923 726,53
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	189 134,47		189 134,47	
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	189 134,47		189 134,47	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	762,25	916 300,00		917 062,25
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	762,25	916 300,00		917 062,25
TOTAL GENERAL		1 083 719,74	946 203,51	189 134,47	1 840 788,78
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		916 300,00 29 903,51	189 134,47	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

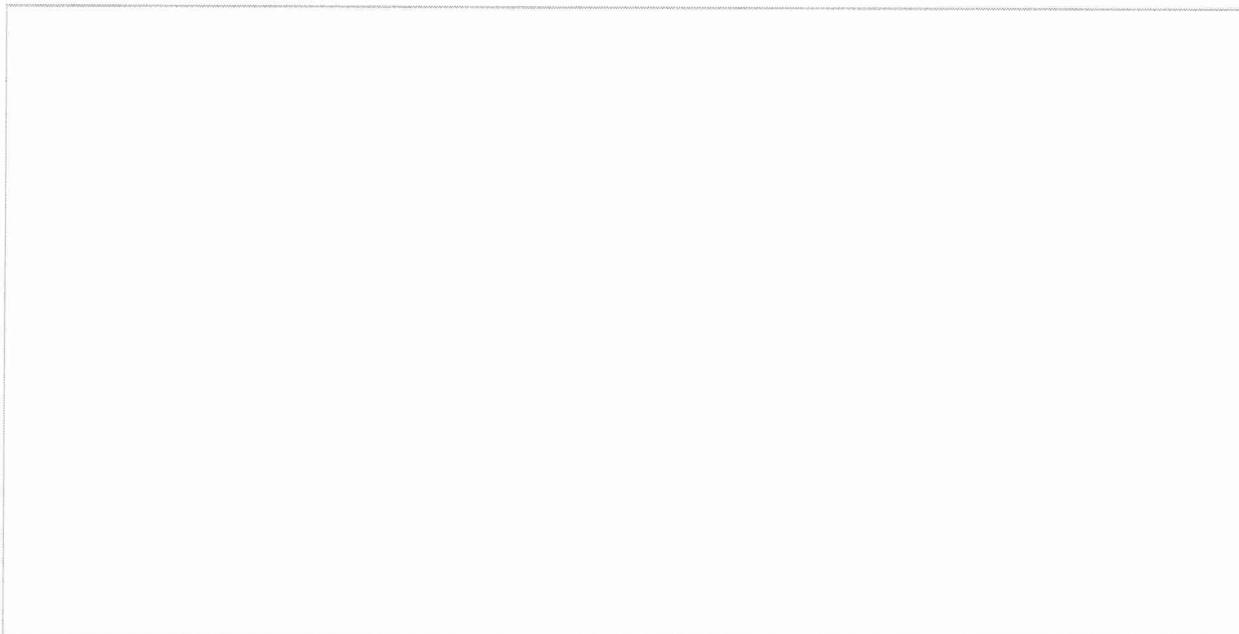
Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	17 555 570,38	329 057,26	17 226 513,12
	Prêts (1) (2)	14 422,75		14 422,75
	Autres immobilisations financières	1 017 910,00		1 017 910,00
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	625 363,49	625 363,49	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires	57 436,10	57 436,10	
	Taxes sur la valeur ajoutée	394 436,37	394 436,37	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 631 882,73	1 631 882,73	
	Débiteurs divers	89 102,49	89 102,49	
	Charges constatées d'avances	441 891,69	441 891,69	
		TOTAL DES CREANCES	21 828 016,00	3 569 170,13
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		12 197,50		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		10 808,14		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	33 343,63	33 343,63		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	39 178 509,05	7 608 436,57	25 987 226,89	5 582 845,59
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	14 455 288,10	14 455 288,10		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 726 477,57	1 726 477,57		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 381,78	33 381,78		
	Impôts sur les bénéficiaires				
	Taxes sur la valeur ajoutée	62 954,80	62 954,80		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 514,30	8 514,30		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	26 537 917,96	26 537 917,96		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	82 036 387,19	50 466 314,71	25 987 226,89	5 582 845,59
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		8 600 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		7 716 717,21			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

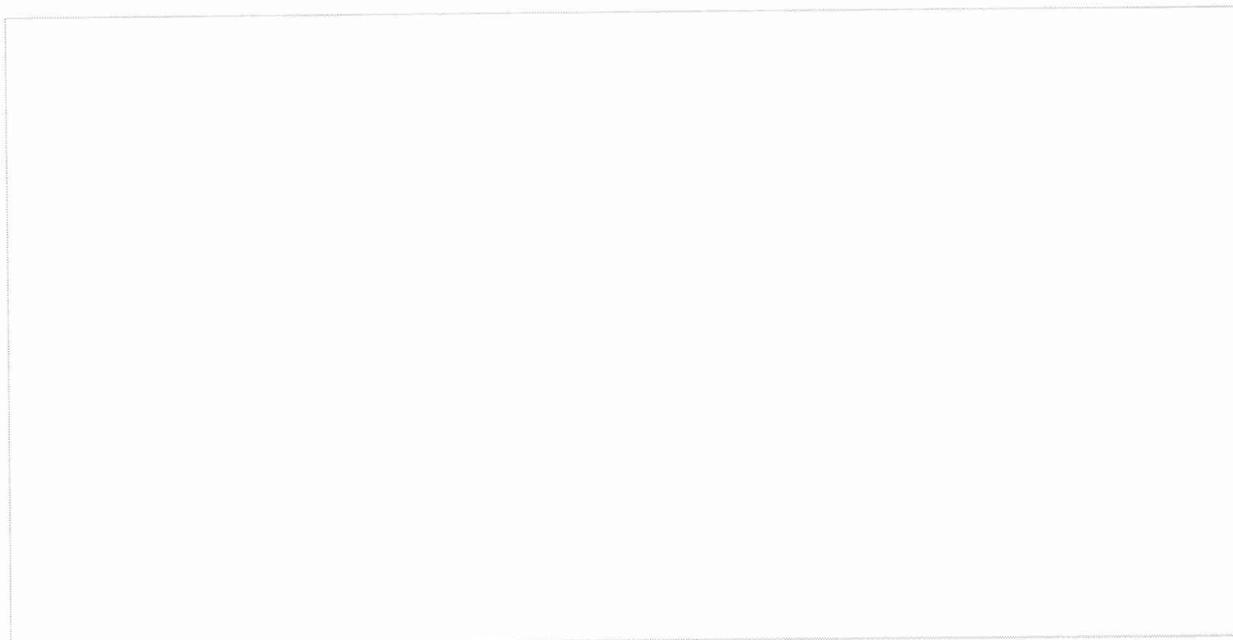
Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	779 866	704 474	75 391	10,70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	886 344	2 022 172	(1 135 828)	-56,17
Dettes fiscales et sociales	1 515	14 906	(13 391)	-89,83
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		16 400	(16 400)	100,0
TOTAL	1 667 725	2 757 952	(1 090 227)	-39,53



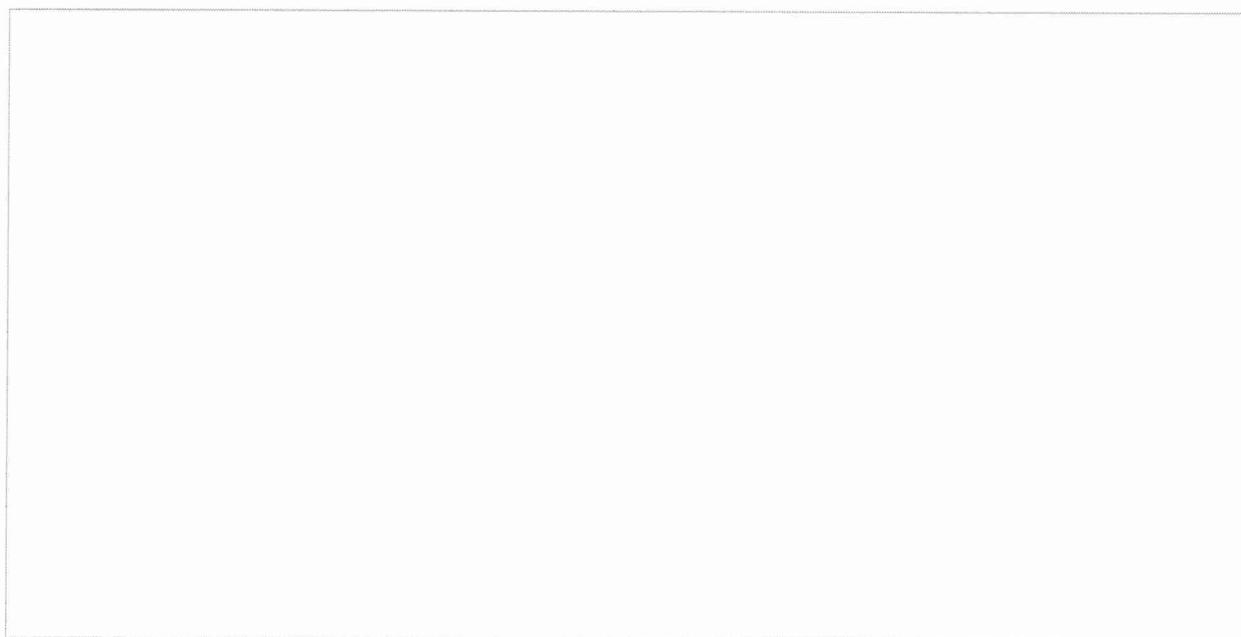
Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations	329 057	345 741	(16 684)	-4,83
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	358 561	748 632	(390 071)	-52,10
Autres créances	317 222	421 710	(104 488)	-24,78
TOTAL	1 004 840	1 516 082	(511 242)	-33,72



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	441 892	418 149	23 742	5,68
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	441 892	418 149	23 742	5,68



Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2024
Total des produits exceptionnels		1 702 961,53
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		15 228,92
Produits des exercices antérie	15 228,92	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 687 732,61
Prod cessions actifs - immo fi	1 687 732,61	
Total des charges exceptionnelles		1 352 507,00
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		25 069,63
Charges sur exercices antérieu	25 069,63	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 281 901,29
VNC actifs cédés - Immo corpor	4 261,44	
Vnc actifs cédés - immo financ	1 277 639,85	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		45 536,08
Dot.amort. exceptionnels/Immo	15 632,57	
Dot. amortissements dérogatoir	29 903,51	
Résultat exceptionnel		350 454,53

SO.FI.LOR
19 avenue de la Fontenelle
88100 SAINT DIE DES VOSGES

BATT AUDIT
58 boulevard d'Austrasie
54000 NANCY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

ORCOM

Société anonyme au capital de 10 000 000 €
2 avenue de Paris
45000 ORLEANS
RCS ORLEANS 314 910 225

A l'assemblée générale de la société ORCOM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ORCOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

Participations et créances rattachées

Les participations et créances rattachées, dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2024 s'établit à 105 156 milliers d'euros sont valorisées à leur coût historique et dépréciées sur la base des règles et méthodes comptables.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations comptables et à contrôler leur cohérence avec les comptes annuels.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Dié-des-Vosges et à Nancy, le 21 mai 2025

Les commissaires aux comptes,

SO.FI.LOR

Sébastien LABURTHE

BATT AUDIT

Isabelle SAGOT